

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 7

Rubrik: Activité de la Chambre de commerce suisse en France pendant le mois de novembre 1941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE 1941

Conseil d'Administration

Au cours de sa séance du 20 novembre, le Conseil d'Administration a voué toute son attention à l'important problème du déclin des ventes en Suisse de produits français. Il a adopté, sous sa forme définitive, le rapport qui a été publié sur cette question dans le numéro de novembre de la « Revue Economique Franco-Suisse ». D'autre part, il a approuvé le programme de la campagne destinée à nous assurer le concours du plus grand nombre possible d'intéressés pour trouver une solution au problème. Ce programme prévoit, entre autres, l'envoi aux Adhérents de la Compagnie d'une circulaire spéciale accompagnée d'un questionnaire, ainsi que de nombreuses visites à des Institutions d'ordre économique en France et en Suisse. La documentation drainée par ces deux voies sera réunie dans un rapport qui servira de base à des interventions auprès des organismes compétents en vue de remédier à la paralysie partielle des exportations françaises en Suisse. Les membres du Conseil d'Administration se déclarent prêts à donner leur appui personnel au Président et au Secrétaire général de la Compagnie pour les aider à accomplir la lourde tâche qui leur est ainsi confiée.

Le Conseil d'Administration a adopté ensuite le rapport qui lui a été présenté par le Comité de Direction sur l'activité de la Compagnie pendant le mois d'octobre.

Enfin, le Conseil d'Administration a discuté de questions diverses, notamment du mode de répartition en France des licences d'importation de tresses de paille fabriquées en Suisse.

Comité de Direction

Le Comité de Direction s'est réuni le 17 novembre. Il a examiné en premier lieu diverses questions administratives. En ce qui concerne l'effectif de la Compagnie, il a enregistré 3 décès, 2 démissions, 6 radiations et 73 nouvelles adhésions, ce qui porte le nombre des Adhérents de 2.841 à 2903.

D'autre part, M. Baumann, Président, a proposé au Comité de Direction de chercher à obtenir le rétablissement d'un service direct de transport de marchandises entre la France occupée et la Suisse.

Commission des Admissions

La Commission des Admissions a tenu une séance le 10 novembre. Elle a pris connaissance de la liste des Sociétaires n'ayant pas payé leur cotisation de 1941 et elle a décidé d'en radier deux. Elle a également examiné de nouvelles candidatures.

Commission des Publications et Règlements

Dans sa séance du 14 novembre, la Commission des Publications et Règlements a adopté tout d'abord un rapport sur la situation financière de la « Revue Economique Franco-Suisse ». Ce rapport indique qu'en dépit de l'augmentation des recettes de publicité, le déficit n'a pas diminué, en raison de l'élévation rapide des frais de publication.

Enfin, elle a approuvé les différents textes qui composent le numéro de novembre de la Revue, ainsi que les prévisions

qui lui ont été soumises par le Secrétariat général pour le présent numéro.

Secrétariat général

Comme d'habitude, le Secrétariat général a donné de nombreux renseignements, verbalement ou par écrit. Les demandes peuvent être rangées, pour la plupart, sous quatre chefs : questions douanières, renouvellement des cartes d'identité d'étrangers, obtention de laissez-passer et représentations commerciales.

Le Secrétariat général est intervenu avec succès en faveur de divers Adhérents. Le Service du recouvrement des créances a manifesté une vive activité ; il accepte désormais de s'occuper pour les membres de la Compagnie résidant en France non-occupée de recouvrer leurs créances sur des débiteurs résidant en France occupée. Des démarches ont été entreprises en vue d'obtenir la délivrance de certaines licences d'importation ou d'exportation.

Le numéro de novembre de la « Revue Economique Franco-Suisse » est sorti de presse le 28 écoulé. Un communiqué a été envoyé à la presse pour favoriser la diffusion de ce numéro.

Les échanges de correspondance commerciale entre la France occupée et la France non-occupée ont continué à s'effectuer avec des difficultés croissantes.

Enfin, le Service des laissez-passer a encore accru son activité. Dans la grande majorité des cas, il a obtenu satisfaction pour les demandeurs. Ce service a été autorisé à présenter lui-même les demandes aux Autorités allemandes d'occupation pour le compte des intéressés, ce qu'il n'était pas habilité à faire auparavant.

Section de Lyon et du Centre

Le Comité de la Section s'est réuni le 27 novembre. Il s'est occupé principalement de la question de la diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises. Il a pris connaissance à cette occasion d'une lettre qui a été adressée à notre Compagnie par le Vice-Président de la Chambre de Commerce de Lyon.

Dans son rapport d'activité, le Secrétaire signale qu'il s'est occupé, entre autres, de la question de la taxe de perception dont la perception est de nature à entraver les exportations françaises. Il a mis en rapport des acheteurs et vendeurs de produits suisses ou français.

Section de Marseille et du Sud-Est

Une réunion du Comité de la Section a eu lieu le 25 novembre. Le Comité a entendu un rapport du Secrétaire de la Section sur la situation actuelle des opérations de compensation privée entre la France et la Suisse, ainsi que sur différentes possibilités d'échanges de marchandises entre l'Afrique du Nord et la Suisse.

Le rapport d'activité du Secrétaire signale qu'il a communiqué par voie de circulaire, aux Adhérents faisant partie de la Section, des renseignements sur les points suivants : compensation privée, blocage en Suisse des avoirs français et exportation en Suisse de fruits et légumes français.